

Namur, le 12 novembre 2020

RENTREE DU 16 NOVEMBRE 2020 - CONSIGNES

Chers Parents,
Chers Elèves,

Vous n'êtes pas sans savoir qu'à la suite des décisions prises par la Ministre Madame Désir, nous passerons en **code rouge** le 16 novembre.

Concrètement à partir du 16 novembre :

- ✓ Les élèves du premier degré (1^{ère} et 2^{ème} années) suivront les cours en présentiel à 100 %
- ✓ Pour les 2^{ème} et 3^{ème} degrés, les élèves seront répartis en deux groupes comme suit.

Les deux groupes alterneront les cours en présentiel et en distanciel selon le modèle suivant :

Il se décline sur deux semaines :

1^{er} groupe : Les troisièmes et sixièmes

Semaine A : Lundi, mercredi et vendredi

Semaine B : Mardi et jeudi

2^{ème} groupe : Les quatrièmes et cinquièmes

Semaine A : Mardi et jeudi

Semaine B : Lundi, mercredi et vendredi

Les semaines de cours en présentiel s'articulent comme suit

- o Semaine du 16 novembre : semaine A
- o Semaine du 23 novembre : semaine B
- o Semaine du 30 novembre : semaine A
- o Semaine du 7 décembre : semaine B
- o Semaine du 14 décembre : semaine A

- ✓ Les horaires ne sont pas modifiés pour le moment.
Le nouvel horaire sera mis en application le 30 novembre.

- ✓ Lors des moments de cours en distanciel, les élèves recevront via la plateforme ENT, des travaux à effectuer en autonomie. Des moments de contact seront aussi possible en visioconférence en fonction de la disponibilité des professeurs.

J'attire votre attention sur le fait que de la nouvelle matière sera vue, semaine après semaine. Les cours ne sont donc pas supprimés. Un contrôle des présence sera effectué lors des visioconférences.

- ✓ En ce qui concerne les temps de midi, **aucun repas chaud ne peut y être servi.**

Il faudra donc que votre enfant apporte son repas et ses boissons (Les fontaines ne seront plus accessibles).

Les élèves mangeront par bulle classe dans le local qu'ils occuperont en cinquième heure. Afin de faciliter le nettoyage, il vous est demandé de prévoir un essui ou un set de table a placer sur le banc.

Pour les élèves du 3ème degré qui peuvent manger à l'extérieur, il est primordial de respecter les gestes barrières et autres injonctions communales en vigueur.

- ✓ Les cours d'éducation physique seront remplacés par des cours de théorie (hygiène, étude théorique des sports, analyse de tactiques et des réglementations, diététique, gestes qui sauvent, etc ...) pour tous les niveaux.
- ✓ Sur l'implantation « Athénée », un sens obligatoire de circulation dans les couloirs sera matérialisé par des flèches (noires sur fond jaune et blanches sur fond bleu).
- ✓ Plus encore qu'auparavant, le respect strict des consignes sanitaires s'applique et plus particulièrement :
 - Le nettoyage et la désinfection plusieurs fois par jour des mains.
 - Le respect de la distance sociale d'1,5 m.
 - Le port du masque.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Parents, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Chef d'établissement f.f.,



Jean-Michel Belle